

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine  
Service Acquisitions et Recherches  
1 25 55

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

**OBJET : Stratégie patrimoniale du Département des Bouches-du-Rhône. Biens immobiliers à céder, hors domaine routier, à ajouter à la programmation 2017-2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au patrimoine, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibérations des 11 décembre 2015 et 27 mai 2016, la Commission Permanente a notamment approuvé des programmations de biens immobiliers à céder, hors domaine routier.

A ce jour, il apparaît que de nouveaux biens doivent être intégrés à ces programmations. Il s'agit, pour la période 2017/2019, des parcelles cadastrées BW 12, BW 13, BW 59, et BW 62 situées à proximité du rond-point du Bricard à Marignane.

Le Comité Technique de suivi des cessions réuni le 7 novembre 2018 a émis un avis favorable à la proposition de mise en vente desdits biens.

Considérant l'avis favorable du Comité Technique précité, il est proposé d'approuver la mise en vente de ces biens.

A ce stade ce rapport ne comporte aucune incidence budgétaire.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission Permanente de prendre la délibération suivante.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL